

Règlement de la compétition



Coupe de La Saint Valentin

Dimanche 17 Février 2019 - Scramble à 2

Départs en ligne à partir de 9 heures.

Tarifs

Membres de l'A.S:

8€ (droit de jeu)

Autres:

Green fee + 12€ (droit de jeu)

Ballesteros



Messieurs



Dames

Inscriptions

A l'accueil du Golf :

04 90 57 40 79

info@golf-pontroyal.com

avant le 15 novembre 17heures

Informations

Compétition ouverte en Scramble à 2.

Inscriptions par équipes de 2 joueurs en privilégiant les « équipes mixtes ».

La remise des prix, au cours du cocktail vers 17 heures, comportera de nombreux lots, grâce à nos généreux sponsors « TAAJ », « Tsarine », « Château Calavon » ...

Une grande partie des lots sera réservée d'une part aux « couples mixtes » et d'autre part aux tirages au sort.

Pour le calcul des coups rendus, l'écart entre les index est ramené à 10.

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

Les départs sont publiés sur notre site Internet la veille de la compétition. Les annulations ne pourront plus être prises en compte après cette publication et seront considérées comme disqualifications.

Lors de la remise des prix les lots des absents seront redistribués aux suivants du classement ou au tirage au sort.

En 2019, les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu . Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur le site « Association Sportive ».